

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

La Revue Canadienne publie un Album littéraire et musical, paraissant tous les mois, par livraisons de 32 pages de matières littéraires et 4 pages de musique. Les douze livraisons de l'année contiennent la matière de 10 volumes ordinaires.

ON S'ABONNE : A Montreal, AUX BUREAUX No. 15, RUE ST. VINCENT. A Quebec, CHEZ M. F. X. JULIEN, MAISON DE LA CORPORATION.

DU MONDE POLITIQUE, RELIGIEUX, LITTÉRAIRE, INDUSTRIEL, ET COMMERCIAL.

LOUIS. O. LE TOURNEUX, RÉDACTEUR EN CHEF.

Education.

Industrie.

Progrès.

PARAISANT LES Mardi et Vendredi

CONDITIONS D'ABONNEMENT. (Payable d'avance.)

Table with subscription rates: Abonnement au Journal semi-hebdomadaire seul, 41; Abonnement à l'Album Mensuel, Littéraire et Musical, 21; Aux deux publications réunies, 41 10 0; Tout instituteur s'abonnant et payant l'année entière, moitié prix ci-dessus.

Feuilleton de la Revue Canadienne.

LITTÉRATURE.

HISTOIRE

COMPAREE DES

Littératures Espagnole et Française, PAR ADOLPHE DE PUIBUSQUE.

Tome deuxième, chapitre II.

L'HOTEL DE RAMBOUILLET.

(Suite et fin.)

Une épine de plus hérisse le style populaire, lorsqu'au temps de Pérez le raffinement italien vint s'unir à l'étiquette castillane. Forcé de n'omettre aucun point d'un cérémonial minutieux, l'esprit le plus agile était alourdi et gêné; un salut final ressemblait à la chute d'un sonnet; il fallait l'amener avec la subtilité d'un jeu de mots, et le terminer avec la solennité d'une révérence. Qu'évêdo n'y réussit pas toujours, malgré sa promptitude et sa souplesse; Solis, quoique plus simple, ne rencontra pas le vrai tour du genre, et Lorenzo Gracian ne put que s'en éloigner en le cherchant, comme il le fit, sous le fard et les mouches du cultisme.

En résumé, nous n'avons que des guides dangereux à recevoir de l'Espagne. Le dieu des ruelles, Voiture, Monsieur de Voiture, qui était parvenu à faire oublier à la première noblesse du royaume qu'il était sorti d'une classe inférieure à la bourgeoisie, et qui probablement en avait perdu lui-même le souvenir, tant il faisait rage parmi les duchesses et les marquises, avait su, en flattant avec art tous les amours-propres, faire accepter des libertés qui, au fond, n'ouvraient qu'un passage plus facile aux complimens. Préludes des journaux, les lettres en avaient la légèreté, la diversité, l'importance; on s'arrachait celles de Voiture, et, peu après, Balzac fut si goûté, qu'il se vit contraint de se réfugier dans l'Angoumois, pour échapper aux fatigues d'une réputation trop lourde à soutenir. Cette démission prématurée était aux yeux de Voiture une résolution sauvage qu'il se crut obligé de combattre, et les arguments dont il se servit prouvent en quelle haute estime on tenait alors les épistoliers à la mode.

« Je trouve étrange, écrivit-il à Balzac, qu'avec autant de raison que vous en avez d'être content, vous ne le puissiez estre, et que tous les grands hommes estant satisfaits de vous, il n'y ait que vous seul qui ne le soyez pas; à un jour'hui toute la France vous écoute; il n'y a pas une personne qui sache lire à qui vous soyez indifférent. Tous ceux qui sont jaloux de l'honneur de ce royaume, ne s'informent pas plus de ce que fait M. le maréchal de Créquy, que de ce que vous faites, et nous avons plus de deux généraux d'armée qui ne font pas tant de bruit avec trente mille hommes, que vous en faites dans votre solitude. Ne vous estonnez donc point qu'avec tant de gloire vous ayez beaucoup d'envie, et souffrez doucement que ces mêmes juges, devant qui Scipion a été criminel, et qui ont condamné Aristide et Socrate, ne vous donnent pas tout d'une voix ce que vous méritez. C'est de tout temps que le peuple a cette coutume de haïr en autrui les mêmes qualités qu'il y admire: tout ce qui est hors de sa règle l'offense, et il souffrirait plus volontiers un vice commun qu'une vertu extraordinaire. De sorte que si nous avions en usage cette loi qui permettait de bannir les plus puissans en autorité ou en réputation, je croy que l'envie publique se déchargerait sur votre tête, et que M. le cardinal de Richelieu ne courrait pas tant de fortune que vous; mais gardez-vous bien d'apeler votre malheur ce qui n'est que le malheur du siècle, et ne vous plaignez plus de l'injustice des hommes, puisque tous ceux qui ont quelque valeur sont de votre côté. »

Cette lettre n'est-elle pas une excellente page d'histoire littéraire? Scipion, Aristide, Socrate, voilà comme Voiture parlait de lui et des siens; et en tenant ce langage, il ne croyait rien dire d'exagéré; non seulement tous les grands hommes de son monde étaient du même avis, mais il n'y avait pas une femme de qualité qui ne fût prête à compromettre jusqu'à ses jours pour une lettre des bons faiseurs. La peste qui désola Paris vers cette époque ne permit pas à Voiture de laisser reposer sa plume; il fallut qu'il s'avisât d'un expédient pour satisfaire ses impatientes admiratrices sans leur donner la mort. Sachez, manda-t-il à la marquise de Sablé, que moi qui vous écris ne vous écris point, et que j'ai envoyé cette lettre à vingt lieues d'icy pour estre copiée par un homme que je n'ai jamais vu. »

Il était impossible qu'un goût si général et si passionné ne fût pas favorable à la culture de la langue; les lettres contribuèrent plus que les livres à l'assouplir et à la perfectionner. Les auteurs mêmes qui travaillaient leurs épitres comme des pièces de tapisserie, s'appliquaient, en les brochant à petits points, à ne pas laisser

voir la trame; quiconque ne pouvait imiter la pétulance de Voiture, cherchait à saisir la dignité de Balzac.

Ces deux écrivains si influens avaient reçu une part bien distincte dans le croisement des races méridionales qui traversèrent l'Hôtel de Rambouillet: Voiture était plus Italien, Balzac plus Espagnol.

Si l'on est d'abord porté à comparer Voiture à Congora, on ne tarde pas à reconnaître qu'il n'a rassemblé au corrupteur de l'Espagne que parce qu'il s'est modelé sur Marini, le corrupteur de l'Italie. Dans les concetti du second il a retrouvé les aguderas du premier; il n'eut, du reste, l'abondance et l'éclat poétique ni de l'un ni de l'autre, mais il réussit souvent à les surpasser tous les deux par la vivacité et la recherche de ses pointes. Frivole par caractère ou par ton, mais plus rieur que plaisant, Voiture a pour système de n'être jamais sérieux. La gravité de Balzac n'a rien de composé, elle est réelle et soutenue. L'un ne s'attache qu'à jouer avec les mots, l'autre se prend aux choses. Le style de Voiture retrace dans ses saillies perpétuelles l'image d'un jet d'eau; on sent qu'un travail caché a préparé ces gerbes invariables qui n'éteignent que pour s'évaporer. Le style de Balzac coule limpide et calme comme ces nappes unies, mais un peu monotones, que rien ne trouble et ne dérange; c'est la période cicéronienne avec ses développemens symétriques et ses balancemens réguliers. Balzac a la démarche d'un conseiller de l'Escorial, Voiture le sautillamment d'un Trivelin.

Les défauts de Balzac tiennent moins à sa manière d'écrire qu'au genre dans lequel il a écrit; il a eu le tort de choisir la forme épistolaire pour contenir une pensée et un style qui tendent sans cesse à déborder un cadre si étroit. Oubliez un moment que ce sont des lettres que vous avez sous les yeux, et vous ne verrez plus, que les meilleurs morceaux de critique du temps ou les considérations philosophiques de l'ordre le plus élevé; faites la même épreuve sur Voiture il n'y résistera pas; vous ne pourrez séparer ses petites idées de leur petite enveloppe, sans les mettre en pièces.

Ce discours de riens est pourtant mort en état de gloire, sans que ni lui, ni personne autour de lui ait soupçonné le démenti de la postérité; plus influent que Balzac, il est resté pour les salons le type des beaux esprits; et Boileau lui-même, l'oracle du goût, n'a pas osé, vingt-cinq ans après sa mort, lui refuser des éloges il a fait plus, il l'a imité. Une prétendue lettre des enfers écrite par lui au duc de Vivonne, dans ce qu'on appelait le style voiturière, atteste que l'idole des coteries comptait encore des fervens adorateurs du vivant de Mme de Sévigné.

Si l'on a peine à s'expliquer un pareil culte dans la seconde partie du dix-septième siècle, on le comprend mieux dans la première. Voiture était l'homme d'une réaction contre ce qu'il y a de plus impopulaire en France, les érudits et les ennuyeux. Or, toutes les réactions commencent par être extrêmes; pour dépasser l'opinion tendue dans un sens, elles la tendent dans un autre; c'est là ce qui produit l'exagération, c'est là ce qui donne à chaque système dominant, fût-ce celui de la simplicité, une allure prétentieuse.

Voiture fuyait de toutes ses forces les Grecs et les Romains; il se jeta dans l'affectation du bel esprit, il prépara ses étourderies, il arrangea ses négligences, décidé à se faire naturel, comme d'autres à se faire savans; il prit si bien son élan pour atteindre la vérité, qu'il passa par dessus.

Son neveu, éditeur de ses œuvres, nous apprend qu'il était très-instruit, et qu'il possédait plusieurs langues anciennes et modernes. « Mais, dit-il ensuite, il entendait trop bien la belle raillerie pour ne pas tourner agréablement les entretiens les plus sérieux; quand il traitait de quelque point de science ou qu'il donnait son jugement de quelque opinion, il s'y prenait toujours d'une façon galante, enjouée, et qui ne sentait point le chagrin et la contention de l'école. Son génie, indocile au joug des règles, offre partout des grâces si naturelles et si naïves, qu'il n'y a point d'art ni d'étude qui les vaille: ce n'est pas pourtant qu'il en ait manqué, mais il l'a conduit avec tant d'adresse qu'il n'y paraît pas. »

Ce panegyrique ingénu donne le mot de l'épigramme. Voiture fut, pour parler comme lui, un Ronsard à l'envers. Il sut saisir et gouverner la disposition frivole de son époque; mais, sans le pli que des mains italiennes avaient donné à la société, il est douteux qu'il eût si complètement réussi. On lui aurait demandé moins de badinage et plus de gaieté, moins de fadeur et plus de raillerie; l'esprit français, trompé dans ses goûts galans et moqueurs, n'aurait pas voulu s'accommoder de ce fonds d'adulations outrées qui se dissimulait sous des pasquinades; il aurait senti que Voiture, en adorant tout le genre humain, n'aimait personne, et qu'il y avait en lui autant de légèreté que de sécheresse.

Chargé de quelques missions diplomatiques, Voiture avait beaucoup voyagé, puisqu'il avait vu les Pays-Bas, l'Angleterre, l'Italie, l'Espa-

gne, le Portugal et le littoral de l'Afrique; eh bien! partout son langage a été le même, partout il est resté ce qu'il était à l'hôtel de Rambouillet. Ecoutez plutôt:

Le voici à Grenade, en face de l'Alhambra, environné des ruines de la puissance des Maures:

« Le soleil est si dangereux ici, dit-il à Mlle Paulet, que les yeux qui lui ont été quelque fois comparés ne le sont pas davantage. »

« ... Hier, en considérant les allées et les fontaines de Généralife, et souhaitant d'y voir Galiane, Zaïde et Dazarre, en l'estat qu'elles y avaient été autrefois, j'y désirai encore plus une autre personne. ... Darife mise auprès d'elle perdrait son nom et sa beauté. Avec ces enseignes, je pense que je donnerai assez à entendre qui elle est; mais cela est cruel, mademoiselle, qu'il m'en faille parler avec tant d'artifice et de précaution, et que j'aie peine à me résoudre de dire que s'est vous! »

« Vous devez pourtant me permettre d'être galant, à cette heure que je me trouve à la source de la galanterie et au lieu d'où elle s'est répandue par le monde. »

« L'Andalousie, écrit-il à M. de Chaudelbonne, m'a reconcilié avec tout le reste de l'Espagne; vous ne trouverez pas étrange que je loue un pays où il ne fait jamais froid, et où naissent les cannes de sucre; je vous affirme qu'il y a ici tel mon que l'on pouvait venir manger de quatre cent lieues. »

Arrivé en vue du détroit de Gibraltar, il jette les yeux sur la ligne étroite qui sépare deux parties du monde si différentes l'une de l'autre, et résume ainsi ses impressions:

« Je voudrais bien que Mme la comtesse de Barlemont et Mme la princesse de Barbançon s'ussent un je me souviens extrêmement d'elles à un des bouts de l'Europe, et que je vais passer la mer pour voir si l'Afrique qu'on dit produire toujours quelque chose de rare, a rien qui le soit tant qu'elles. »

La traversée est heureuse; il débarque sur le rivage africain, et s'empresse d'écrire à Mlle Paulet: « La mer qui est entre vous et moi ne peut rien estendre de la passion que j'ai pour vous; et quoique tous les esclaves de la chrétienté se trouvent libres en abordant cette terre, je ne suis pas moins à vous pour cela. »

« ... Il ne vous déplaira que l'on vous parle d'amour de si loin; et quand ce ne serait que par curiosité, vous devez être bien aise de voir des poutets de Barbarie. »

Après les poutets viennent les lions de cirque rouge, qui lui donnent l'occasion de signer une lettre: Léonard, gouverneur des lions du roi de Maroc.

Au reste, il comprend si bien que toute son existence est liée à l'hôtel de Rambouillet, qu'il s'étonne souvent d'avoir pu s'en éloigner.

« Il faut avouer, dit-il, que ma fortune a quelque chose de bien bizarre: moi qui autrefois n'av pu me résoudre d'aller jusqu'au Pont-aux-Dames en la meilleure compagnie du monde, j'y ai été à cette heure plus loin qu'Hercule. Il y a plus d'un mois que j'ai passé ses colonnes, et au lieu que je ne pouvais souffrir un petit vent dans le cabinet de Mme de Rambouillet, je m'en vais à cette heure en défier trente-deux au milieu de l'Océan et de l'hyver. ... Je voudrais bien savoir s'il y a quelque astrologue qui eût pu me dire, en me voyant il y a deux ans dans la rue Saint-Denis avec ma rotonde, que je courrais bientôt fortune de ramer dans les gaires d'Alger, ou d'être mangé par les poissons de la mer Atlantique. »

En quel pays que s'it notre voyageur, le souvenir des petits soupers et des grands feux ne le tourmentait pas moins que la disette d'épîtres à laquelle le réduit la lenteur des courriers.

Homme sensible et pensant, Balzac gémissait à Rome de marcher sur des pierres qui ont été les dieux de César et de Pompée; pour lui, un rêve au bord du Tibre valait une étude. Après avoir abdicqué volontairement la royauté des salons, il alla s'enfermer dans la retraite, non comme Saint-Simon, pour faire penser à lui, mais comme Rancé, pour être oublié. Là, il n'écrivit plus de lettres, son âme éprouva le besoin de se recueillir, sa tête éprouva le besoin de penser; et en s'entretenant avec lui-même, il composa le Socrate chrétien, et Aristippe, livres solides de morale et de politique.

Regardez au-delà des grands écrivains du temps de Louis XIV, et vous verrez encore s'agiter dans le lointain la secte facconnière fondée par Voiture, tandis que de l'école agrandie de Balzac sortirent Arnould, Nicole, Pascal, Massillon, Labruyère. Au surplus, tant d'extravagances ont fait éruption à la fois, que la satire nationale ne pourra en avoir raison qu'en usant des armes les plus acérées du ridicule. Ce sera l'œuvre du théâtre. Mais que d'épreuves n'a-t-il pas à subir de son côté avant d'avoir la force de dominer une société qui ne lui accorde encore que des dédains!

NOUVELLE D'EUROPE.

AFFAIRES D'ITALIE.—Nous voudrions que les Italiens fussent bien convaincus d'une chose c'est que l'Autriche peut ajourner, mais non pas abandonner l'exécution de ses projets contre eux; c'est qu'elle est fatalement poussée à revendiquer la domination de leur pays; c'est qu'alliée de la Russie et n'osant ou ne voulant pas se développer du côté de la mer Noire, elle est condamnée, par une invincible nécessité, à être leur ennemie.

L'Autriche comprend qu'elle est menacée de déchéance si elle perd ses positions sur l'Adriatique et sur la Méditerranée, parce qu'aujourd'hui il n'y a ni commerce, ni richesses, ni puissance sans marine. Elle revendique pour cette raison, les destinées de Venise, dont elle a l'héritage; elle veut pour alliés ou plutôt pour sujets ceux qui possèdent le littoral et les ports que possède la république de Gènes; la péninsule italique tout entière lui paraît être le complément logique et forcé de son territoire.

Elle est d'autant plus obligée, encore une fois, d'avoir des ports de mer en Italie, qu'elle a laissé occuper par la Russie les côtes de la mer Noire, qu'elle pouvait occuper elle-même; contrainte de céder à autrui les bouches du Danube, les provinces de Moldavie et de Valachie, et le voisinage de Constantinople, elle tourne ses vues et son ambition d'un autre côté; à tout prix, il lui faut les ports italiens de la Méditerranée; à tout risque, elle menace; à tout risque, elle attaquera l'indépendance des Etats de la péninsule. Examinez la carte de ses chemins de fer, vous verrez qu'ils convergent tous, ceux qu'elle a terminés et ceux qu'elle a décorés, vers la ville qui est comme sa capitale maritime, c'est-à-dire vers Trieste.

Les Etats de l'Italie doivent donc comprendre qu'ils sont placés sous le coup d'hostilités qui éclateront tôt ou tard; que la guerre contre eux est résolue en principe, et que l'occupation de leurs villes n'est plus qu'une question de temps. Dans cette conviction est leur salut.

En effet, ils ne peuvent croire au péril, sans reconnaître en même temps la nécessité de s'entendre pour le conjurer, et par conséquent de sacrifier des intérêts secondaires à l'intérêt commun de l'indépendance de l'Italie.

Ce noble but est le seul qui puisse rallier toutes les opinions exalter tous les cœurs, et, au besoin, armer tous les bras.

Aussi faut-il qu'il soit hautement proposé; des manifestations pacifiques, sans doute, mais générales et retentissantes, doivent avoir lieu dans toutes les cités; aux voix qui se sont déjà élevées, il faut que les échos répondent; ce sera un motif de confiance pour les princes de bonne volonté, ce sera une raison de terreur salutaire pour les autres.

Quand l'opinion se prononce avec force, elle entraîne comme elle qui d'abord la combattait, et bientôt elle devient unanime.

Qui oserait dire que l'agitation légale encouragée par O'Connell en Irlande n'a pas forcé le gouvernement anglais à améliorer le sort de ce pays; que les manifestations de l'Europe en faveur des Grecs ont été sans influence sur les décisions que la diplomatie a prises à leur égard?

Quand l'Autriche verra unie et armée contre elle l'immense population qu'elle menace, elle suspendra sa marche vers l'Italie centrale et restera dans ses campemens de la Lombardie, d'où elle peut entendre les murmures de la Hongrie et les gémissemens de la Gallicie, qui lui donnent d'autres sujets d'inquiétude.—Siècle.

ASSASSINAT PRASLIN.

Nous revenons encore aujourd'hui sur ce lamentable événement, qui occupe ici toutes les conversations aussi bien qu'en France.

Nous lisons dans le Siècle du 26 août:—Mademoiselle Laure de Luzzi, dont nous avons parlé dans notre précédent numéro, et avec laquelle, dit-on, M. le duc de Praslin entretenait des relations intimes, a été arrêtée et écrouée à la Conciergerie.

Mademoiselle de Luzzi est française et petite-fille du baron de P... qui demeure rue de la Chaussée-d'Antin. On prétend que de Luzzi n'est pas son véritable nom. Voici le portrait qu'on en donne:

Elle est d'une taille médiocre, ses cheveux sont d'un beau blond cendré et disposés en tire-bouillons, ses dents un peu séparées et très belles sa peau très blanche. Elle a le front bas, le nez quelque peu retroussé, son cou est un peu court, sa poitrine et son buste sont bien faits; elle a toujours passé pour avoir un caractère très résolu. Mademoiselle Laure de Luzzi excelle à dessiner et à peindre les fleurs.

Elle est venue à Paris par suite d'un impressionnement en se voyant forcée de quitter l'hôtel et de se séparer des jeunes demoiselles de Praslin, dont elle avait surveillé l'éducation, et explique par le douloureux sentiment qu'elle avait éprouvé en cette circonstance les termes d'une lettre par elle écrite à M. le duc de Praslin, et que la justice a saisie dans les papiers de celui-ci.

Ce qu'il y a de certain, c'est que l'infortunée duchesse avait pris ombrage des rapports de son mari avec mademoiselle de Luzzi, et sans l'intervention des membres de la famille royale, de Madame Adélaïde particulièrement, madame de Praslin aurait poursuivi sa séparation de corps. Des conseils sages auraient décidé M. de Praslin à consentir au renvoi de mademoiselle de Luzzi, à laquelle la duchesse, reconnaissante de cette concession, aurait constitué une rente viagère de 6,000 francs. On affirmait toutefois que M. de Praslin aurait été vivement blessé des susceptibilités de sa femme, auxquelles il attribuait la divulgation de leurs discussions intérieures.

On a, dit-on, saisi chez mademoiselle de Luzzi des lettres qui établissent son influence sur le duc et leurs relations illicites; et de l'aveu d'un pair, il est difficile que cette jeune personne ne soit pas compromise dans l'horrible prévention qui pèse sur le duc.

On ajoute qu'un mandat d'amener a été décerné contre une autre maîtresse du duc, demeurant rue de Varennes, mais qu'on ne l'a pas trouvée à son domicile.

Lorsque, il y a six semaines, mademoiselle de Luzzi a été congédiée de la maison de Praslin, où elle était depuis quatre ou cinq ans, elle est allée demeurer rue du Harlay au Marais, dans une pension de demoiselles. Il paraîtrait que la maîtresse de cette pension, inquiète des apparences qui pouvaient rendre condamnable les fréquentes visites du duc à mademoiselle de Luzzi, aurait signifié à cette dernière qu'elle eût à quitter sa maison ou à justifier d'une lettre de la duchesse qui prouvât sa bonne conduite pendant son séjour dans cette famille.

Mardi, veille du crime, M. de Praslin en arrivant à Paris avec sa femme et ses enfants, s'est rendu vers neuf heures à sa descente du chemin de fer de Corbeil, chez mademoiselle de Luzzi en emmenant avec lui deux de ses filles et en portant un bouquet à l'ancienne gouvernante de ses enfants. Alors mademoiselle de Luzzi se plaignait encore de la manière humiliante avec laquelle elle avait été congédiée et reclama la lettre que lui demandait la maîtresse de pension. Qui sait si M. de Praslin n'a pas voulu exiger cette lettre de sa femme. Quoiqu'il en soit, on dit que mademoiselle de Luzy, en apprenant le mercredi matin l'assassinat, s'est écriée; grand Dieu serait-ce lui?

Il paraît certain que d'après les efforts de la victime pour échapper à l'assassin, la malheureuse duchesse aurait été d'abord frappée dans son lit, et que se dérobant aux étreintes du meurtrier, elle aurait renversé les meubles et tandis qu'on la frappait encore, heurté vainement de ses mains sanglantes et mutilées à toutes les issues, cherchant à saisir un cordon de sonnette, et enfin venant tomber épuisée sur une causeuse placée près de la cheminée.

Là, repliée sur elle-même, poussant encore des cris que l'assassin cherchait à étouffer en comprimant sa bouche, sur laquelle on a constaté de nombreuses excoriations, elle aurait reçu par derrière, sur la tête et sur le cou, des coups répétés, dont l'un a ouvert une artère et a causé la mort.

D'après ces indications, on paraît croire que le coup de sonnette qui a attiré les gens de la maison ne s'est pas fait entendre pendant la lutte, mais que la duchesse, reprenant un moment ses sens après avoir été laissée pour morte, aurait putrover encore assez de force pour saisir le cordon placé à côté du divan, ou l'on a trouvé sa tête appuyée lorsqu'elle a rendu le dernier soupir.

Voici encore une circonstance que nous avons omis de signaler:

Au moment où le duc était forcé de se dépouiller de ses vêtemens, on vit tomber de dessous sa chemise une corde semblable à celle dont se servent les chasseurs pour suspendre leur poudre; elle était disposée en forme de lacet. « Que voulez-vous faire de cette corde? lui dit M. le procureur-général.—Je ne puis le dire. » Pressé de nouveau de répondre, le duc mit sa tête dans ses mains, puis s'écria: « Je ne puis pourtant pas déclarer que j'ai tué ma femme! »

« Depuis deux ans, dit l'Ami de la Religion, le ménage avait été presque constamment témoin de scènes pénibles et souvent même brutales de la part du duc. »

« On cite des rapports coupables qu'entretenait le duc avec plusieurs ex-gouvernantes ou femmes de chambre de sa femme ou de ses demoiselles. On porte le nombre des enfans issus de ces liaisons illicites, avec ceux qu'il a eu avec madame la duchesse, à vingt. »

« Ainsi, en se faisant justice lui-même, M. de Praslin a mis fin à ce drame lugubre qui, consternait toute la France, et qui ébranlait malheureusement chez le peuple la considération de la chambre des pairs, à laquelle l'affaire Testé et Cubières venait de porter atteinte. »

« Quelques journaux ont été plus loin que nous: ils ont voulu voir, dans le fait isolé d'un drame intime, la preuve de la dépravation sociale; ils ont été saisis à la poste; ce sont: o Réforme, la Démocratie pacifique, le National, l'Union monarchique, la Gazette de France et le Charivari. »

«Voici encore de nouveaux détails :

Le matin de la nuit fatale, pendant que les magistrats recherchaient les traces de l'assassin, le duc de Praslin simulait la surprise sur la manière dont on avait pu s'introduire ; mais en entendant dire que l'assassin était dans la maison, sa figure prit une expression cadavéreuse, il trembla.

A ce moment les juges d'instruction, le procureur du roi entrèrent ; M. de Praslin disparut aussitôt ; il était monté à l'étage supérieur où était sa chambre. On croit avec raison que c'est dans cet instant que, se voyant découvert, soupçonné, il avala un poison qui consistait en arsenic blanc (acide arsénieux), mêlé à du laudanum. Ce double toxique était dans une fiole qui fut trouvée dans la poche de sa robe de chambre.

Environ trois heures après que M. le procureur-général eut manifesté un soupçon, les traits du duc prirent une teinte jaunâtre ; le désordre dans son organisation augmenta à vue d'œil. M. Delangle, après lui avoir fait connaître les charges accablantes qu'il s'élevaient contre lui :

—Avez-vous dit, que vous êtes coupable ; confessez que vous avez assassiné votre épouse.

A cette accusation ferme, le duc regarda le magistrat et se cacha la tête dans les mains.

—Ne prenez pas l'attitude du forçat, de l'assassin de profession. Pour vous, sinon pour la société, vous devez dire la vérité ; l'honneur de votre famille vous en fait un devoir.

—Le duc porta des yeux égarés sur le magistrat, et sembla vouloir reconnaître son crime ; mais il se retourna et dit : «Décidément je ne puis dire que je l'ai assassinée ; je ne l'ai pas fait.»

M. Delangle insistant, le duc ne répondit plus un mot.

Son état s'améliora dès le 20, mais dans l'après-midi du 23 les accidents se renouvelèrent et prirent sa position desespérée. M. le chancelier l'interrogea encore, et lui dit :

—Avez-vous assassiné votre femme ?

—Pour répondre à cette question, il me faudrait du temps et des forces, et j'en manque.

—Mais il n'y a pas besoin de beaucoup de temps ni de forces ; c'est oui ou non.

—Je n'ai pas la force de répondre.

Les interrogatoires subis à la porte de la prison du Luxembourg, se résument dans ces quelques mots : « Il n'a fait aucun aveu, il n'a rien répondu de précis.»

Quand on vit la mort arriver rapidement, M. le grand référendaire le pressa de dire à quel moment il s'était empoisonné, et qui lui avait procuré le poison ;

L'accusé répondit qu'il avait pris le poison dans son hôtel, mais ne dit pas qui le lui avait donné.

On se demande maintenant si le poison peut ainsi suspendre son effet pendant trois jours pour le reprendre ensuite ; ou si plutôt la première dose prise à l'hôtel ayant été combattue par les antidotes, le duc n'en a pas pris une seconde fois dans sa prison, alors qu'il n'était plus gardé à vue.

C'est M. le curé de la paroisse de Saint-Jacques-du-Haut-Pas qui a été appelé près du duc, et s'est entretenu avec lui.

Un juge d'instruction est parti pour le château de Vaux, près de Melun, résidence habituelle du duc et de la duchesse, pour y faire des perquisitions.

Il serait impossible de dépeindre la consternation et la douleur qu'à jetées dans ce pays l'effroyable catastrophe du 18 août. Mme de Praslin, d'une piété éclairée et d'une bienfaisance inépuisable, était aimée de tous, et des pauvres surtout.

La mésintelligence qui existait entre elle et son mari, et qui avait augmenté beaucoup depuis 1843, époque de l'arrivée de mademoiselle de Luzzi, n'était à Vaux un mystère pour personne.

Une femme de chambre racontait notamment la scène suivante : Elle se promenait dans le parc avec sa maîtresse, et y a environ un mois. Le duc de Praslin aborda sa femme, et l'invita à venir visiter avec lui les caveaux funèbres du château, qu'il avait fait réparer tout récemment. La duchesse refusa, et, comme son mari insistait, elle lui dit : A quoi bon ? n'y descendrai-je pas bientôt et pour jamais ?—En même occasion, elle avait répété qu'un secret instinct l'avertissait qu'elle périrait prochainement d'une mort funeste.

On racontait une singulière circonstance qui confirmerait ce fait. On a découvert, dans la chambre de la duchesse, plusieurs plis cachetés de cire noire, avec cette suscription : « Pour mon mari, qui ne les ouvrira qu'après ma mort.» Ces lettres n'ont point encore été décachées, et ce soin a été laissé à M. Pasquier. Les recherches ont aussi fait découvrir un manuscrit volumineux contenant les mémoires intimes, dans lesquels la duchesse a retracé les années heureuses de son mariage et les amers chagrins qui les ont suivies.

Dans les perquisitions faites dans le cabinet du duc, on a trouvé, dans un petit meuble fermé à secret, une correspondance très importante ; plusieurs lettres, émanées de mademoiselle de Luzzi, sont signées Azélie, et commencent presque toutes par ces mots : Mon cher Théobald.

Mademoiselle de Luzzi est toujours à la Conciergerie, et le secret est maintenant dans toute sa rigueur.

Elle a la permission de se promener dans le préau au moment où il est complètement désert, pendant deux heures. Elle paraît préoccupée et tristes ; son attitude dénote la méditation.

M. le maréchal Sébastiani, père de la duchesse, était à Vevey, en Suisse, quand il a été atteint par la personne chargée de lui annoncer la triste nouvelle ; on a pu le faire avec tous les ménagements possibles.

Il ignorait l'auteur de l'assassinat ; c'est son médecin, envoyé à sa rencontre, qui lui révéla la vérité tout entière.

—Hier, le testament de l'infortunée duchesse de Praslin était déposée entre les mains de M. le président du tribunal de la Seine. Par ce testament, la duchesse léguait l'usufruit de tous ses biens à son mari, seulement elle exprimait le désir que l'éducation de ses enfants ne fût plus confiée à des institutrices, mais bien à des professeurs pris dans le sein de l'Université.

M. le duc de Praslin a pris également soin de consigner ses dernières volontés par des dispositions testamentaires, et avant de mourir, il a déclaré qu'on trouverait le testament dans son portefeuille. Aux termes de cet acte, M. de Praslin institue deux de ses filles légataires à titre universel de tout son mobilier, en déclarant qu'il compte sur leurs bons sentiments pour faire entre elles un partage équitable de ce mobilier ; après plusieurs clauses par lesquelles le duc assure des libéralités aux divers membres de sa famille M. de Praslin, par un legs particulier, constituerait une rente de trois mille francs à mademoiselle de Luzzi.

Intervention de l'Angleterre en Italie.

Nous lisons dans l'Union Monarchique du 30 août :

Les nouvelles suivantes nous parviennent de source certaine.

Le cabinet anglais vient d'envoyer ordre aux îles Ioniennes de préparer une expédition pour l'Italie. Deux régiments seront immédiatement transportés à Ancône. Lord Palmerston a donné avis de cette résolution au cabinet de Vienne.

Voici les motifs réels de cette résolution. Lord Palmerston a eu connaissance d'un accord entre la France et l'Autriche ; il a su que le cabinet de Vienne s'était assuré de la neutralité parfaite du cabinet des Tuileries sur la question italienne au moment où l'Angleterre pressait l'Autriche de faire cause commune avec elle dans la protestation contre le mariage du duc de Montpensier.

Par cette démarche hardie, qui oblige l'Autriche à s'arrêter, lord Palmerston atteint deux buts à la fois : celui de faire sortir l'Autriche de la politique de temporisation à l'égard de l'Espagne, et d'obliger la France à faire une démonstration et à se mettre à sa suite.

Louis-Philippe et M. Guizot sont revenus à Paris pour s'occuper de cette grave affaire. Le conseil s'assemble demain. L'Angleterre n'a pas attendu les événements ; elle les a prévus ; elle agit.

Le mot suivant a été dit dans une haute région : « Il est maintenant évident que lord Palmerston travaille pour la guerre. C'est un mauvais génie qui mettra l'Europe en feu.»

GALLICIE.

On écrit de Lemberg, 4 août :

« L'agitation produite par les exécutions du 31 juillet n'a fait qu'augmenter. Avant que les suppliciés eussent été retirés des potences, les amis et parents de Théophile Wiesniowski sont arrivés, en habits de deuil, pour prier ; des vieillards se sont mis à genoux devant la potence de Wiesniowski, tandis que de jeunes dames baisaient les pieds du supplicié, semaient des fleurs et se retiraient en pleurant après avoir emporté un peu de terre teinte du sang du condamné.

Depuis le point du jour jusqu'à la nuit, il y a eu un pèlerinage à la tombe, qui se trouve en ce moment recouverte de couronnes d'immortelles et de fleurs. Ce spectacle était imposant : c'était une longue procession composée de vieillards, de jeunes hommes, de femmes et d'enfants de toutes classes, qui, tristes et silencieux, s'approchaient avec ordre, lentement et avec recueillement près du tombeau, pour lui donner quelques larmes de regret et y déposer des fleurs.

Dans cette situation, le comte Hadion a cru qu'on ne devait pas insister auprès de l'évêque de Tarnow pour qu'il retirât les ordres d'un prêtre qui est condamné à mort et qu'on ne peut exécuter avant cette formalité. Ce prêtre verra donc sa peine commuée en une détention perpétuelle.

—Un journal d'Edimbourg contient cette annonce :

« On propose de prendre en pension dans une famille honnête, gente, une personne adonnée à la boisson : on fera pour la corriger des efforts qui ont déjà eu des résultats satisfaisants.»

—On a publié par ordre de la chambre des communes, le relevé du nombre des pauvres, fous et idiots soutenus par les paroisses et les villes d'Angleterre et du pays de Galles. A la date du 1er janvier 1847, le nombre total des fous est de 10,429 et celui des idiots de 18,665. Ce relevé a été fait sur la motion de lord Seymour.

—On lit dans l'Asiatic Journal. Les possessions anglaises dans l'Inde comprennent maintenant un territoire qui varie de 553,000 à 1,280 000 milles carrés. Cette différence de chiffres indique sans doute la possession réelle et celle qui n'est qu'éventuelle. C'est-à-dire les pays possédés réellement par l'Angleterre et ceux sur lesquels elle n'exerce qu'un protectorat. La population est, dans les deux hypothèses de 83, 000,000 et de 134,000,000 d'habitants. Ces possessions sont bornées par la Chine, Burmah, Siam, la Perse, l'Arabie et comprennent les parties les plus riches et les plus magnifiques du globe. Elles sont baignées par la mer sur une longueur de 1,500 milles et sillonnée par le Gange, le Brahma-Pootra et l'Indus. Le commerce de l'Inde avec le reste du globe a été évalué à environ £30,000,000 annuellement. L'introduction des chemins de fer dans cette partie du monde et la navigation à vapeur ne peuvent manquer de donner un nouvel essor à son commerce et de nouveaux débouchés à ses produits agricoles.

Nous avons annoncé la semaine dernière la mort du Dr. Griffiths, évêque catholique du district de Londres ; nous apprenons que le révé-

rend docteur Mostyn, évêque catholique de Durham, vint également de mourir dans cette ville.

—Un fabricant de Middelbourg, en Zélande, désirait vivement embrasser une jeune fille qui ne partageait pas trop ce désir, à ce qu'il paraît, car elle ne consentit à se laisser prendre un baiser, un baiser seulement, qu'au prix d'un petit sac en toile que le fabricant lui disait être rempli de cents.

Quand la dulcinée ouvrit le sac, elle vit, non sans une certaine satisfaction, qu'au lieu de cents il contenait... des Guillaumes, de bons Guillaumes, valant chacun 1,000 cents ou 10 florins. Le monsieur réclama, mais en vain : elle tint ferme ; alors il s'adressa au tribunal de police, alléguant qu'il y avait méprise évidente, et qu'un simple baiser ne pouvait valoir cela, tant s'en faut. Mais le tribunal donna gain de cause à la belle, attendu 1o que ce qui est donné est donné, et 2o que la valeur d'un baiser ne saurait être appréciée.

A NOS ABONNÉS DES CAMPAGNES

Nous avons ces jours passés adressé des avis-circulaires à un grand nombre de nos abonnés des Campagnes, qui nous négligent, nous nous flattons qu'ils satisferont leurs comptes sans tarder.

Nous l'avons dit cent fois, nous insistons sur le paiement régulier des abonnements, c'est le seul moyen de faire prospérer un journal. Ceux qui ne nous paient pas ne nous veulent pas de bien.

ATELIER TYPOGRAPHIQUE DE LA REVUE CANADIENNE.

Impression de toutes espèces en français et anglais : LIVRES, AFFICHES, PROGRAMMES, CATALOGUES, CARTES, CIRCULAIRES, CONNAISSEMENTS, ET FACTURES D'APPEL, BLANCS D'AVOCATS, DE NOTAIRES, ETC. Le tout exécuté avec goût et à des prix réduits.



LA REVUE CANADIENNE.

MONTREAL, 24 SEPTEMBRE 1847.

CORRESPONDANCE PARTICULIERE.

Londres, 1er. Sept. 1847.

La crise financière sévit avec une intensité toujours croissante. Les affaires sont très limitées tout le monde étant disposé à vendre et très peu de gens étant d'humeur d'acheter. Dans une telle situation le monde commercial n'a d'intérêt que pour l'observateur philosophe, aux yeux duquel se manifeste avec vérité une des faces les plus importantes de l'état social.

Depuis quinze à vingt ans, on a cru à la prospérité croissante beaucoup plus qu'à l'Évangile. Aujourd'hui tous les fronts sont mornes et soucieux, l'inquiétude et la défiance de l'avenir sont empreintes sur tous les visages, et les habitudes s'abandonnent entre eux de l'air de trappistes se disant l'un à l'autre d'une voix lugubre : Frère il faut mourir ! Cette disposition des esprits et d'autant plus grave, qu'elle résiste au fait que l'on aurait cru le plus propre à la faire cesser, celui d'une moisson phénoménale et d'une abondance inespérée de tous les biens de la terre. Il y a plus : de ces faveurs de la Providence sont sorties de nouvelles calamités. Elles ont en effet déçu les vastes combinaisons des spéculateurs en grains et provoqué ainsi d'énormes faillites qui portent de rudes atteintes au crédit déjà si fortement ébranlé. La chute de la maison Fraser, d'Anvers, celle de M. Robinson, l'un des directeurs de la Banque d'Angleterre ; celle des maisons Leslie, Melville, Castellon, de Londres, et plusieurs autres moins importantes, entraînent des pertes qu'on évalue à près de 70 millions.

Ces catastrophes multipliées ont jeté dans les affaires une perturbation dont le crédit public a ressenti le contre coup. Elles se compliquent encore de la situation vraiment inquiétante des principales industries, surtout de celle du lin ou du coton, qui sont littéralement aux abois. En France et en Angleterre, à Manchester et à Glasgow, comme à Rouen et à Lille, les filatures sont encombrées de produits sans écoulement, qui sont consignés dans les mains des banquiers, comme nantissements, pour obtenir, aux conditions les plus onéreuses, des avances, toujours fort inférieures à la valeur de la marchandise. Ceux qui souffrent le plus sont les petits fabricants et marchands, à raison de la difficulté de jour en jour plus grande d'escompter les valeurs qu'ils reçoivent en règlement.

A propos de la faillite de M. Robinson, le Times fait remarquer que, dans un intervalle de dix-huit ans, ce monsieur est le sixième gouverneur de la Banque d'Angleterre qui tombe en déconfiture. S'il en est ainsi, il existe dans ce grand corps un vice d'organisation qui doit tôt ou tard en ruiner le crédit. Six gouverneurs de

banque sur neuf manquant à leurs engagements et déshonorant leur signature, voilà une circonstance qui ne paraît pas de nature à concilier à la banque, et par suite à l'Angleterre elle-même, la confiance du monde commerçant. De tels scandales rappellent trop ceux qui nous sont venus des États-Unis.

Les élections anglaises sont enfin terminées. Sur les 658 membres qui composent la chambre des communes, 648 nominations sont connues, et ces nominations donnent 321 voix aux conservateurs de toutes les nuances, et 327 aux libéraux. On prévoit que, des dix membres dont l'élection est encore à connaître, trois ou quatre au plus appartiendront à l'opposition conservatrice. Le côté libéral de la chambre présentera donc une majorité relative de 9 à 10 voix. Sera-ce là une majorité ministérielle ? Il y aurait quelque témérité à l'affirmer.

Ce qui paraît certain, c'est que la prépondérance a passé en Angleterre, dans les élections, de l'esprit de conservation à la pensée du progrès. Celle-ci gagne dans la nouvelle chambre les trente-deux voix que l'autre a perdues. Mais que représente cette tendance nouvelle ? A-t-elle une bannière, des chefs, des organes, un programme bien arrêté ?

Jusqu'à présent, rien de pareil n'existe ; la force des choses rallie autour du ministère un très grand nombre d'hommes et d'opinions, personne ne songe à le renverser, et il n'a pas à craindre que le pouvoir lui soit disputé par une rivalité sérieuse. Le cabinet se maintiendra, du consentement de tout le monde ; mais, par cela même que les liens des partis se relâchent, le gouvernement ne peut plus compter sur cette adhésion systématique qui le fortifiait dans toutes les difficultés. Les radicaux et les whigs voteront continuellement avec lord John Russell ; sir Robert Peel et sa phalange tiendront la même conduite ; il aura jusqu'aux voix de lord G. Bentinck et de M. d'Israeli, mais ce concours de votes, pour ainsi dire fortuit, ne lui fournira pas l'appui solide et permanent qui est nécessaire pour commander la confiance publique.

La chambre des communes renfermera beaucoup d'hommes nouveaux ; et, ainsi que le dit le Daily-News, ce sera, dans toute la force du terme, une chambre nouvelle, plus démocratique qu'aucune de celles qui l'ont précédée. Ces élections ont fait essuyer à l'Église, à l'Etat, et surtout à l'aristocratie, des pertes irréparables. Mais tant d'hommes appelés soudainement à la vie politique ont à fixer leurs résolutions ; les tendances nouvelles, tendances un peu confuses dans leurs aspirations, ont à démêler leur voie au sein du chaos. Une assemblée aussi extraordinaire, dans la Grande-Bretagne, prolongera longtemps sans doute cet état de fermentation qui précède toujours l'enfement politique.

L'Irlande menace d'aggraver les embarras du ministère. Ce sont les Irlandais et les Écossais qui forment l'appoint de la majorité libérale. Si l'on ne comptait que les membres nommés par l'Angleterre proprement dite et par le pays de Galles, les conservateurs auraient l'avantage et compteraient 260 voix contre 238. Il faut donc prévoir que les Irlandais se montreront plus exigeants à proportion que leur appui paraîtra plus nécessaire. Et le danger est ici d'autant plus grand que, sur certaines questions, le discours de sir Robert Peel à Tamworth l'a prouvé, les amis de M. Peel voteront comme ceux de lord G. Bentinck.

Les élections en Irlande ont été faites dans une pensée hostile à l'Angleterre. Cette chimère du rappel de l'union, recueillie de la main mourante d'O'Connell, est devenue, contre toute attente, un cri formidable de ralliement. L'association du rappel a vu des protestants s'engager dans ses rangs et a disposé d'une sorte de dictature à laquelle il ne manque plus qu'un chef capable de l'exercer. La ville de Waterford a exclu, à sa voix, un représentant qui rendait depuis quinze ans les plus grands services à sa patrie, M. Wyse ; la ville de Dublin a élu un homme qui n'était rien la veille, mais que le rappel avait marqué de son signe, M. Reynolds.

On a souvent dit que l'Irlande était la principale difficulté du gouvernement britannique ; tant qu'O'Connell a vécu pour discipliner son parti, un ministère bienveillant pouvait s'ajourner, soit la résoudre. Mais la phalange irlandaise ayant désormais des chefs peu capables de la conduire va devenir intraitable. q. r. o.

NOUVELLES DIVERSES.

LE BOURDON DE NOTRE-DAME DE MONTREAL.

Notre gros Bourdon est enfin au centre de notre ville ; il a été placé hier soir sous l'abri temporaire qu'on lui a érigé au pied même de la tour qu'il doit occuper le printemps prochain, et qui lui servira de demeure perpétuelle. Chacun peut aller maintenant à loisir visiter ce magnifique corps sonore, moyennant une petite rétribution au profit de la fabrique qui est chargée de percevoir le gardien préposé à sa garde.

L'impatience était grande dans notre ville depuis plusieurs jours. A peine l'arrivée de l'Otawa qui renfermait dans ses flancs notre JEAN-BAPTISTE fut-elle connue, qu'une foule de curieux ne cessa d'encombrer les alentours du vaisseau, avide de contempler les traits de l'illustre étranger si impatiemment attendu depuis si longtemps. Enfin hier, vers midi, après deux jours employés à préparer les machines pour enlever cette masse énorme, l'opération commença à la vue d'une foule innombrable qui bordait les quais. Bientôt la cloche s'éleva majestueusement quoique lentement des entrailles du vaisseau qui la retenait prisonnière depuis plusieurs semaines, et montra sa tête gigantesque à l'orifice de la cale ; elle fut aussitôt saluée d'une triple salve de hurrahs poussés par des milliers de voix ; quelques minutes après, elle était suspendue entièrement au-dessus du pont

et déployait aux regards étonnés l'immense ampleur de sa forme. On procéda de suite à l'épreuve du son ; car le capitaine s'était engagé à la rendre à bon port, saine et sauve ; armé d'une masse, le capitaine l'en frappa de quelques coups vigoureux ; interpellé d'une façon brusque et très peu courtoise, notre bourdon ne s'en empressa pas moins de répondre aussitôt, mais d'un ton de basse-taille si fort et si puissant que Lablache lui-même en eut reculé d'un pas en arrière ; la foule y répondit par des acclamations bruyantes. Nous n'étions pas présents dans ce moment : nous avons interrogé plusieurs de ceux qui se trouvaient à cette épreuve, et qui se disent musiciens, mais, hélas ! personne n'a pu nous dire à quel ton de la gamme notre cloche a répondu ; il faudra donc attendre au printemps prochain pour savoir quel rang il faut lui assigner dans le jeu de nos autres cloches.

En descendant la cloche sur le traineau destiné à la transporter, son poids immense fit affaiblir les mardiers à moitié pourris qui recouvrent nos quais ; on prit bien du temps et de la peine pour la faire sortir de là, mais l'habileté et l'enthousiasme de nos charpentiers et de nos charretiers triomphèrent à la fin de cet obstacle comme de tous les autres qui se présenteront à chaque instant sur leur route ; et le traineau au quel s'attelèrent des centaines d'hommes et d'enfants de bonne volonté roula majestueusement d'abord par la rue St. François-Xavier, ensuite par la grande rue St. Jacques, et déboucha sur la Place d'Armes. Dans cet endroit, la procession prit un aspect vraiment triomphal, et la cloche-monstre fut traînée jusque près du parvis de l'Eglise au milieu d'une foule qui le pressait de toutes parts, des mille cris de la multitude, et au son joyeux des dix cloches qui, de la tour, saluaient affectueusement leur scur au passage.

Il faisait presque nuit lorsque la cloche arriva au lieu destiné pour elle ; là, elle séjournera en paix jusqu'à ce que le baptême qu'elle ne recevra que le printemps prochain lui confère pleinement ses lettres de naturalisation d'enfant du sol et de citoyenne de Montréal.

Notre ville peut maintenant se glorifier de posséder une des plus belles cloches du monde. Le gros bourdon pèse, comme on sait 29,400 lbs. Il a 6 pieds 3 pouces de haut et 8 pieds 8 pouces de diamètre. L'extrait suivant qu'il fera, sans doute, plaisir à nos lecteurs, mettra à même de s'en convaincre par analogie.

L'Abbé J. J. Bourasse, dans ses « Cathédrales Françaises » (à Tours 1843) après avoir donné la description de la Cathédrale de Saint-Etienne de la ville de Sens, termine ainsi :

« Nous ne pouvons terminer cette notice sans dire un mot des deux fameux bourdons de la Cathédrale de Sens. Ce sont en France, deux des plus beaux corps sonores existants. Ils furent fondus en 1560. En l'honneur des deux apôtres Sénonais la première cloche fut baptisée sous le nom de Savinienne, et la seconde, sous celui de Potentielle. D'après une évaluation récente, faite d'après des règles propres à donner une grande exactitude, le poids de Savinienne monte à quinze mille cinq cent quatre-vingt-cinq kilogrammes (environ 32,000 livres de nos poids) et celui de Potentielle à treize mille huit cent soixante-cinq kilogrammes (environ 28,000 livres de nos poids ; à peu près le poids de notre bourdon.) Le son de Savinienne est un Fa dièze, et celui de Potentielle, un Fa dièze.

LA LECTURE DE M. PARENT.— La salle des séances de l'Institut-Canadien présentait, hier soir, un coup-d'œil intéressant. De bonne heure un grand nombre de charmantes femmes occupaient les fauteuils qui leur étaient réservés et une foule compacte de citoyens de toutes les conditions encombraient l'enceinte. La présence de M. Parent fut saluée par de vives acclamations. Après les procédés de routine, le savant Lecteur fut conduit au fauteuil et lut son excellent article sur le Travail chez l'homme. Chaque partie de cet éloquent Discours sembla faire une grande sensation dans l'assemblée : c'était des applaudissements frénétiques, des vivats prolongés presque à chaque phrase et nous devons dire que l'originalité des idées, ce cachet du génie, qui régnait d'un bout à l'autre de ce discours, pouvait bien exciter cet enthousiasme et cette vive admiration. Au reste nous nous taisons, le morceau de M. Parent parlera pour lui-même. Nous le publions dans la prochaine Livraison de l'Album, qui paraîtra la semaine prochaine.

Avant de finir, nous devons exprimer tout le plaisir et la satisfaction qu'a causé hier soir, la présence de tant de nos aimables dames dans la salle de l'Institut Canadien—Sans parler de l'éclat qu'elles ne peuvent manquer de donner à toute réunion—sous un point de vue tout national—nous nous réjouissons de voir nos aimables compatriotes partager les plaisirs intellectuels de l'ardente et laborieuse jeunesse de l'Institut Canadien et lui donner son aimable et bienveillant patronage.—Sous d'aussi heureux auspices, nos amis de l'Institut avec les bonnes dispositions qu'ils ont déjà montrées, ont devant eux un bel avenir de gloires et de travaux littéraires.

UN MOT AU CI-DEVANT REDACTEUR EN CHEF DE L'AVENIR.—C'est une omission de la part de nos typographes et ils sont prêts à l'attester, si le mot de l'Avenir n'a pas paru au bas du compte-rendu de la dernière séance de l'INSTITUT CANADIEN, publié dans notre numéro de mardi. L'auteur de cet écrit a bien eu droit et raison de réclamer, mais il nous semble qu'il aurait dû le faire politiquement. Quand on a besoin d'indulgence et de sympathie, débiter des niaiseries surannées n'est pas le moyen de servir ses véritables intérêts. Dans tous les cas, si dans nos excursions littéraires nous nous amusons quelquefois à butiner, pour le plus grand profit et avantage de nos lecteurs, nous ne convoitons pas, soyons

eur, votre bagage littéraire, monsieur le gérant de l'avenir. Soyez tranquille, vous ne serez jamais volé. Personne ne voudrait en pur don de vos œuvres littéraires publiées ou inédites. C'est déjà bien assez désolant de voir l'avenir, à qui le public prend intérêt, gémir sous le lourd fardeau de vos élocutions fastidieuses.

Son Excellence le Gouverneur-Général et la Comtesse d'Elgin sont descendus à Québec mercredi dernier et on été reçus par la population de notre ancienne capitale avec grandes démonstrations d'estime et d'enthousiasme. Leurs Excellences doivent passer une semaine ou deux à Québec. Le Gouverneur-Général tiendra un levée samedi prochain dans la maison du Parlement à 14 heures, P. M.

Le procès pour libello du col. Gogy contre les propriétaires du Herald, qui a occupé l'attention publique pendant la dernière semaine est enfin terminé. Hier soir, le jury après s'être retiré une heure et demi, a donné son verdict en faveur du demandeur, lui accordant £250 de dommages. On dit que les jurés n'étaient pas unanimes. On estime que les frais de ce fameux procès vont s'élever de £100 à £300.

Nous regrettons que le manque d'espace nous empêche de publier aujourd'hui la correspondance, qui nous a été adressée par plusieurs individus, sur la grande assemblée du 15 du courant; elle paraîtra dans notre prochaine feuille.

THEATRE ROYAL.—Les petites danseuses Viennoises ont paru mercredi pour la dernière fois. Elles ont terminé leur engagement au milieu de tonnerres d'applaudissements et de bravos. Les ballets et les dragées pleuvaient sur la scène. La saison du théâtre tire à sa fin. Encore cinq représentations et il sera fermé. Ce soir la représentation est pour le bénéfice de M. DeWalden et demain pour celui de M. Skerrett. Ces messieurs ont fait de leur mieux pour nous plaire et ne font pas les oublier aujourd'hui.

Les lectures de la Société.—Les Notaires du district de Montréal ne doivent pas oublier que l'assemblée a lieu au palais de justice jeudi prochain, le 28 du courant. Voir l'annonce.

On verra par les annonces que les lectures à la nouvelle école de Médecine commenceront le 1er novembre prochain.

M. Jos. Lemoir, étudiant en droit, de Montréal a subi, jeudi, le 23 du courant, un glorieux examen, devant son honneur le juge Smith, et a été admis à pratiquer comme avocat. Il avait pour examinateurs Messrs. Chermier et Beathelot.

NOUVELLES DU MEXIQUE.

LA TRÈVE ET LES NÉGOCIATIONS. Nous n'avons reçu aucune nouvelle du Mexique postérieure à celles que nous avons précédemment données, et le public, suspendu en quelque sorte entre la guerre et la paix, attend avec une impatience, que les commentaires et les conjectures ne font qu'augmenter, le renouvellement des négociations entamées aux portes de la capitale.

Les communications échangées entre le général Scott et le ministre des affaires étrangères mexicain, sont venues nous apprendre qu'il est vrai, ainsi que l'annonce Santa Anna dans sa proclamation, que la proposition d'un armistice est venue du général américain. Nous comprenons la politique qui a suggéré au général Scott une pareille ouverture dans la position triomphante et irrésistible où il se trouvait, le lendemain de la bataille de Churubusco. Mais cette résolution aussi généreuse qu'habile, est loin d'avoir rencontré une approbation universelle. Le délai de quarante-huit heures qui doit s'écouler entre la rupture des négociations et la reprise des hostilités est surtout l'objet de vives critiques, et l'Union de Washington elle-même a laissé tomber, dans ses colonnes officielles, une note de blâme implicite sur la trêve, en déclarant que la mesure du général Scott ne peut être réellement politique et bonne que dans l'hypothèse où le renouvellement, quel qu'il fût, suivrait de près cette tentative de rapprochement. De cette manière, en effet, l'armistice, ouvrant une chance à la paix sans augmenter ni renouveler celles de la guerre, aurait tous ces avantages sans entraîner aucun danger.

Mais si les espérances du général Scott sont déçues, il lui faudra peut être, pour entrer dans Mexico, dont les portes lui étaient ouvertes, livrer un nouveau combat que l'alloiissement de ses forces devaient lui faire éviter à tout prix.

Nous savons déjà que rien de définitif ne devait être conclu jusqu'au 30 août entre les commissaires, et, en admettant que la fin de l'armistice ait été dénoncé à l'issue de l'entrevue qui devait avoir lieu ce jour-là, il se sera écoulé douze jours au moins entre la victoire et la reprise des hostilités—journées précieuses qui auront pu suffire aux Mexicains pour reprendre courage et se reformer. Le retard que les nouvelles postérieures mettent à nous arriver, en laissant l'enthousiasme se refroidir et faire place à la réflexion, ajoute encore au doute et à l'incertitude avec lesquels on attend la solution de la crise actuelle. La paix semble devenir moins certaine à mesure qu'elle tarde plus à nous arriver, et la trêve du général Scott, quel qu'il ait pu être, d'ailleurs, son mérite d'après ce qu'on en a dit, n'est pas de nature à nous rassurer.

On a besoin à St. Jean-Dorchester, à la Pharmacie du Dr. MORRAU & Cie, d'un JEUNE HOMME comme Commis. Il faut qu'il ait déjà servi dans un établissement de ce genre. Pour plus amples informations s'adresser au Bureau de la "Revue Canadienne." 17 sept.

Succès des négociations, pour l'accuser d'avoir lâché une proie certaine et facile à saisir pour l'ombre de la paix: Courrier des E. U.

Correspondances.

J. A. B. écr., St. Hilaire, vous trouverez à nos bureaux à Montréal, vos numéros de l'illustration; J. B. écr., Bytown, reçu remise, 1847; Dr. R. écr., M. P. P., St. Michel d'Yamaska, do; A. B. écr., Nouvelle-Orléans, j'ai reçu votre lettre et remise, vous n'avez rien à payer pour l'Album; G. L. écr., Nicolet, reçu remise, les journaux sont expédiés; G. M. B. écr., Kingsey, township de l'Est, les journaux sont expédiés, vous trouverez les termes dans la Revue; P. L. G. écr., Ste. Lucie Rimouski, reçu remise, balance de 1847; T. B. L. écr., Rivière-du-Loup, do.

THEATRE ROYAL, QUARRE DALHOUSIE.

POUR LE BENEFICE DE M. DE WALDEN

Ce Soir, Vendredi, Le spectacle consistera en la célèbre Comédie, en 3 acts, de Wycherly, tel qu'adopté par Garrick, de la

COUNTRY GIRL. PAS SEUL, PAR KELE ST. GAIE.

Le tout sera terminé par la riante farce, intitulé le MILITARY TACTICS. Pour plus amples détails voir le programme.

ECOLE DE Médecine et de Chirurgie.

LES lectures à cette école, incorporée, commenceront le 1er NOVEMBRE prochain, et finiront le 15 NOVEMBRE. Les lectures, et l'avenir seront d'ailleurs en français, comme suit:

- Dr. BIRAUD. Les Accouchements. ARNOLD. La Pratique de la Médecine. BADLEY. La Chirurgie. MONKO. La Matière méd. et la thérapeutique. J. E. CUDRERRE. La Chimie. STUHLERLAND. L'Institut de médecine ou physiologie. PELTIER. La médecine légale. ROYER. La Chimie Médicale. BADLEY. La Chimie Chirurgicale. ARNOLD. N. B. Les élèves qui auront complété leurs cours à cette école pourront avoir le degré de l'Université du Collège McGill d'après un arrangement fait entre ces deux institutions, et en prenant un "Annus Medicus," à ce collège. WILLIAM SUTHERLAND, M. D. 22 sept. 1847.

Daniel Fisher. VENTE PAR BALLOTS ET LOTS PAR CATALOGUE.

LUNDI, le 27 du courant, aux magasins de M. JEAN BRUNEAU, un assortiment général de MARCHANDISES d'Automne et d'Hiver, consistant en: Draps, Casimires, Draps de pilote et de castor. Cravates, imitation d'Étoffe du pays Serges blanches et grises, Flanelles Coton rayé et caréauté, Coton Shirting, Coton gris, Draps d'Orléans et de Colbourg, Draps caréauté à maniveau, Couffils, châles, mouchoirs, Couvre-pieds piqués, Molekines, Tapis imprimés, Toile d'Écosse, Bas et Gants, Couvertes, Drap d'Orléans, etc., etc.

- 10 Ballots d'Indienne en livre 5 de draps 3 caisse de ruban 2 boucaut de boutons 3 balles couvertes Mackina. La Vente à UNE HEURE. DANIEL FISHER, E. ET C. 23 sept.

SOCIÉTÉ DE TEMPERANCE. UNE Assemblée des Membres de cette Société aura lieu DIMANCHE prochain, à 4 heures P. M. à l'École de l'Évêché. Tous les Membres sont priés d'y assister. Le Révd. père Chiniquy s'adressera à l'Assemblée. AUG. LESPERANCE, Secrétaire. 23 sept.

TERRE A VENDRE. A VENDRE une excellente TERRE située sur le chemin de Lachine à six milles de Montréal, etc. à trente pieds du chemin de fer, contenant 50 arpens, dont 10 en bois de bout. S'adresser à M. Fr. Benoit, rue St. Antoine, ou au sous-signé aux Tanneries des Holland. JOSEPH LETOURNEUX. Montréal, 23 sept. 1847.



AUX ENTREPRENEURS. DES soumissions, adressées au sous-signé seront reçues jusqu'à MERCREDI le 29 du courant pour la construction et création d'une aile de 100 pieds sur 40 pieds à la PRISON DE MONTRÉAL, suivant les plans et devis qu'on peut voir à ce Bureau. Les soumissions devront mentionner une somme ronde pour l'ouvrage complet et les noms de deux personnes compétentes et solvables, comme devant servir de caution pour la due exécution du contrat. Par ordre, THOMAS A. BEGLEY, Sect. Travaux Publics. Département des Travaux Publics. 21 septembre, 1847.

COMMIS DEMANDÉ. On a besoin à St. Jean-Dorchester, à la Pharmacie du Dr. MORRAU & Cie, d'un JEUNE HOMME comme Commis. Il faut qu'il ait déjà servi dans un établissement de ce genre. Pour plus amples informations s'adresser au Bureau de la "Revue Canadienne." 17 sept.

MARCHANDISES NOUVELLES, AU NO. 122, RUE ST. PAUL, ENSEIGNE DU CASTOR

M. LOUIS PLAMONDON vient de recevoir de LONDRES par l'Océan, deux caisses de HARDES FAITES, de draps, casimères, doekins, etc. Il reçoit aussi maintenant et il attend par les premiers arrivages un grand assortiment d'étoffes de laine et de marchandises d'automne et d'hiver, dignes de l'attention du commerce et du public. 150 BOA de marbre de roche, 150 MANCHONS de marbre de roche, et une grande variété d'autres pelletteries.

LE TOUT OFFERT EN VENTE A DES PRIX RÉDUITS. Faites une visite et jugez par vous-mêmes! 21 sept. 1847.

UNE POULICHE PERDUE OU VOLÉE.

UNE POULICHE NOIRE de trois ans et demi avec une tache blanche sur la lèvre supérieure, la queue coupée en balai, est disparue du Parc du sous-signé, dans la paroisse de St. Louis de Terrebonne à deux lieues de l'Église, en haut dans la grande cote sur la rivière, dans la nuit de lundi à mardi. Celui qui la trouvera ou en entendra parler voudra bien en donner des informations au sous-signé à Terrebonne et il sera généreusement récompensé. PIERRE-MARIE LIMOGES. Terrebonne, 21 sept. 1847.



TOUTES personnes endettées envers la Cité de Montréal, pour Cotisation, Cerve, Taxe ou autrement, sont notifiées de PAYER IMMÉDIATEMENT entre les mains du Trésorier, à défaut de quoi ELLES SERONT POURSUIVIES pour le recouvrement du montant de leurs dettes, sans distinction. Ed. DEMERS, Trésorier de la Cité. Bureau du Trésorier de la Cité, 15 septembre, 1847.

Vente considérable de draps fins casimères, draps de pilote, etc. etc. AUX MAGASINS DE MM. JOS. MASSON, FILS & Co.

LUNDI le 4 OCTOBRE prochain et jours suivants, seront vendus sans réserve au-dessus de 250 paquets de MARCHANDISES D'AUTOMNE. CONSISTANT EN: Draps fins, Casimires, Drap de pilote, couvertes, Flanelles, Cravates, Serge blanche, Baize, Imitation. Etoffe du pays, Merinos, Bombazette, Camelot, Plader, Indiennes, Coton gris et blanc, Coton barré, Coton rayé de deux bleus et caréauté, Toile d'Irlande et serues, Coutil de fil et coton, Bouragan, Futaine, Bas de coton et de laine, Bonnets de coton et de laine, Mouchoirs et Châles de laine, Soie et Coton, Fil, Coton à coudre, etc. Les Marchandises ci-dessus mentionnées seront vendues par lots convenables aux marchands de la ville et de la campagne. Conditions Libérales. La vente commencera chaque jour à UNE HEURE PRÉCISE. L. J. HARKIN. Montréal, 21 sept. 1847.

MANUELS DE TEMPERANCE. MESSIEURS les Curés et les Instituteurs sont priés de venir qu'ils peuvent se procurer maintenant à la Librairie Canadienne d'E. P. FARRÉ & Coe des MANUELS de la TEMPERANCE reliés, pour l'usage des écoles. Prix: 1s. 3d. chaque. 17 sept.

ASSOCIATION D'INDEMNITÉ. MESSIEURS les Electeurs du Comté des Deux Montagnes, ainsi que MM. les Membres de l'Association d'Indemnité, sont invités à vouloir bien se réunir en assemblée publique, LUNDI, le QUATRE OCTOBRE prochain, à DIX heures matin, à la porte de Géralde de St. Eustache, pour délibérer sur les mesures qu'il convient d'adopter: 1°. Ann d'assurer au pays la pleine et entière jouissance des droits et libertés qui lui sont garantis par la constitution, c'est-à-dire un Gouvernement responsable; 2°. Promouvoir les intérêts généraux de l'Association d'Indemnité. J. PAQUIN, Président du Comité Central de l'Association d'Indemnité. EMERY FERÉ, Vice Président, D. LATTE Secrétaire.

NE PERDEZ PAS L'OCCASION DE FAIRE LA MEILLEURE SPÉCULATION POSSIBLE. AVIS IMPORTANT. Le Sous-signé à la plaisir d'annoncer aux Souscripteurs à sa GRANDE SPÉCULATION de la division de sa terre à Longueuil près de la traversée, que le tirage des lots aura lieu le 29 SEPTEMBRE courant. Il annonce aussi au public en général qu'il y a encore quelques billets disponibles. Les personnes qui désireraient devenir propriétaires de lots à bon marché feront bien de se hâter, vu qu'une occasion pareille ne se présente pas de suite. Pour plus amples détails s'adresser à J. H. JOBIN, notaire, rue Ste. Thérèse, 1re porte au nord du Bureau de la Gazette du Canada, où les plans et les listes de souscription peuvent être examinés. J. E. GUIHAULT. 14 sept. 1847.

AVIS. N. B. Rappelez-vous que vous devenez propriétaire d'un lot pour £20 courant, payable £7 10s. courant en passant l'acte de vente, £6 5s. un an après et le reste un an plus tard, sans intérêt. Les titres sont incontestables. Un des lots vaut £500 courant, d'autres de £60 à £75; les plus inférieurs valent plus que £20. J. E. G. 14 sept. 1847.

LEÇONS DE PIANO. Mlle ELIZABETH MUSSEM. SE offrir ses services aux familles qui désireraient voir quelqu'un de leurs recevoir des leçons privées pour apprendre à toucher le piano. Eleve de M. Labele, pianiste dont les capacités n'ont pas besoin de recommandation. Mlle E. a espéré partager une part de l'encouragement que le public accorde si libéralement aux professeurs du bel art. Elle donnera des Leçons à domicile ou bien chez elle, rue STE. MARIE, faubourg QUEBEC, vis-à-vis l'Église Melson, où l'on pourra connaître les conditions. 7 septembre 1847.

CORPORATION DE MONTRÉAL. BUREAU DU TRÉSORIER DE LA CITÉ, Hôtel-de-Ville, 16 août 1847.

AVIS public est par le présent donné à tous ceux qui doivent à la Cité de Montréal, pour Cotisation, Cerve, Taxe sur leurs chevaux, ou autrement, de venir payer sans délai.

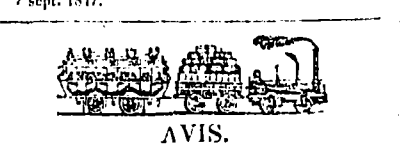
Avis public est de plus donné que les livres des cotisseurs pour les Quartiers Ste. Anne et St. Antoine, pour l'année courante, sont préparés et sont filés dans le Bureau du Trésorier de la Cité, et sont prêts à être examinés par le public afin que ceux qui se croient lésés par les cotisations ou par les sommes chargées sur leurs propriétés, meubles ou immeubles, puissent faire application au Conseil de Ville pour telle diminution que les circonstances de leur application peuvent justifier; pourvu que telle application soit faite d'ici à trois semaines de cette date. Un Comité du Conseil sera nommé pour faire droit sur les applications, lesquelles doivent être adressées par écrit et laissées au Bureau du Trésorier de la Cité accompagnées de Baux ou autres pièces justificatives. Ed. DEMERS, Trésorier de la Cité. 19 août.

Aqueduc de Montreal. ARRERAGES POUR EAU.

TOUTES personnes endettées envers l'AQUEDUC pour arrerages pour l'usage de l'EAU, sont par le présent notifiées de payer avant le DIX Septembre courant, entre les mains du Trésorier de la Cité; à défaut de quoi elles seront poursuivies pour le recouvrement du montant de leur dettes. Et toutes personnes qui prennent actuellement l'EAU de l'Aqueduc et qui n'ont pas payé, sont aussi notifiées de le faire d'ici au DIX du courant, et à défaut pour elles de se conformer à cet avis, elles sont averties que l'EAU leur sera retirée sans distinction aucune. Ed. DEMERS, Trésorier de la Cité. Bureau du Trésorier, 1 sept. 1847.

NOUVEAUX OUVRAGES FRANÇAIS.

Le Sous-signé a dernièrement reçu un assortiment de LIVRES FRANÇAIS parmi lesquels sont les suivants: Dictionnaire de l'Industrie Manufacturière, commerciale et agricole, 2 vols. Œuvres complètes de C. Delavigne 3 vols. So. Histoire de France depuis le 18 Brumaire, jusqu'à la paix de Tilsitt, par M. Bignon. La Dame de Monsoreau, par Alex. Dumas. Le Juff Errant, par Eugène Sue. Les mœurs de la Cour, par Léon Gozlan. C. thille, par A. Karr. Souvenirs d'un enfant du peuple, par M. Masson. Pèlerinage d'une Jeune Fille, du canton d'Unterwalden à Jérusalem. Jane La Pale, par H. de Balzac. Les Petits Emigrés, par Mad. de Genlis. Les Républicains et les Élus, par Emile Souvestre. Le Baudouin et la Mansarde, Don Guisard. Au jour le jour, par F. Soulié et beaucoup d'autres ouvrages français par les auteurs les plus populaires. JOHN MCCOY, Grande rue St. Jacques. 7 sept. 1847.



AVIS. BUREAU DE LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU ST. LAURENT ET DE L'ATLANTIQUE. MONTREAL, 27 août, 1847.

AVIS est par le présent donné qu'au ASSEMBLÉE GÉNÉRALE des propriétaires dans le capital de la COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU ST. LAURENT et de l'ATLANTIQUE aura lieu le VINGT-DEUXIÈME jour de SEPTEMBRE prochain, à DEUX heures précises P. M. au Bureau de la Compagnie No. 18, Petite Rue St. Jacques, dans cette ville, aux fins de déterminer quel intérêt (s'excédant pas 6 par cent par an) ou pour les intérêts qui sont ou seront réglés par le présent dans le capital de la dite Compagnie régulièrement payés, conformément à la dixième et onzième Victoria, chap. 66. Par ordre du Bureau des directeurs THOMAS STEERS, Secrétaire. Montréal, 31 août, 1847.

Canal Lachine.

AVIS est par le présent donné que l'eau sera conduite dans le CANAL LACHINE jusqu'à samedi soir le huit août prochain; et qu'après cette date la navigation à travers le canal sera suspendue jusqu'à ce qu'un avis ultérieur soit donné. Par ordre THOMAS A. BEGLEY, Sect. Travaux Publics. Département des Travaux, 8 juillet, 1847.

PENSIONNAT DE DEMOISELLES.

MADemoiselle GIROUARD informe ses amis et le public qu'elle a ouvert un PENSIONNAT pour les jeunes Demoiselles sur la Grande rue du Faubourg Quebec, vis-à-vis l'Église Melson, où l'Anglais, le Français, la Musique, la Peinture, et le Dessin sont enseignés. 3 sept.



AVIS. VU que par le Statut Provincial de la dixième Victoria, intitulé "Acte pour l'organisation du Notariat dans cette partie de la Province du Canada, appelé le Bas-Canada." Il est entre autres choses, statué que les Prothonotaires des différents Districts de Québec, Montréal et Trois-Rivières, convoqueront par arrêtés à être insérés dans les deux langues dans deux papiers-nouvelles, une assemblée des Notaires dans chaque district à l'effet de déléguer les membres de "La Chambre des Notaires, spécifiant le jour, l'heure et le lieu de telle Assemblée. Le Prothonotaire de la Cour ou Banc de la Reine, dans et pour le district de Montréal, donne par les présentes avis qu'une Assemblée des Notaires, résidents dans le district de Montréal, se tiendra dans la Chambre d'Audience du Palais de Justice, en la Cité de Montréal, JEUDI, le VINGT-HUITIÈME jour d'OCTOBRE prochain, à DIX heures du matin, aux fins d'élire les membres de la Chambre des Notaires de Montréal, en obéissance et conformité au dit Acte. MONK, COFFIN & PAPINEAU. P.B.R. Montréal, 16 août 1847.

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU, DU COMTÉ DE MONTRÉAL.

AVIS. LES Membres de la COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU, du Comté de Montréal, sont par le présent notifiés que quatre Répartitions ou Dividendes ont été chargés et déclarés payables pendant l'année sur les billets de prime, aux dates respectives qui suivent, savoir:

- Par cent, le 13 janvier, A. M. 1847. do 19 février, do do do 22 do do do do 8 avril, do do

Et que les dits Dividendes ou Répartitions formant en tout UN par CENT, devront être payés au Bureau de la Compagnie de cette ville, le ou avant le QUATRIÈME jour d'octobre prochain, conformément aux Actes des 4me et 6me années de Guillaume IV. chap. 33, de la 4me et 5me Victoria, chap. 40, de la 6me Victoria, chap. 17 et 18, et de la 8me Victoria, chap. 84, et suivant les Réglements de l'Institution. Par ordre du Bureau, P. L. LETOURNEUX, Secrétaire et Trésorier.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle, contre le Feu du Comté de Montréal. Montréal, 31 août 1847.

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU, DU COMTÉ DE MONTRÉAL.

AVIS. L'ASSEMBLÉE Annuelle des Membres de la Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le Feu du Comté de Montréal, aura lieu au Bureau de la Compagnie, Rue St. Sacrement, en la ville de Montréal, LUNDI, le QUATRIÈME jour d'octobre prochain à ONZE heures du matin, afin d'élire un nouveau bureau de Directeurs pour l'année prochaine, conformément aux Actes d'Incorporation et suivant les Réglements de la Compagnie. Il sera lu et alors soumis à l'Assemblée un état des affaires de l'Institution. Par ordre du Bureau, P. L. LETOURNEUX, Secrétaire et Trésorier.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle, contre le Feu du Comté de Montréal. Montréal, 31 août.

BANQUE DU PEUPLE.

LES ACTIONNAIRES de cette Institution sont par les présentes notifiés que les NEUVIÈME et DIXIÈME VERSEMENTS de DIX pour CENT des sur le capital de cette Banque, ont été demandés et sont payables comme suit: C'est-à-dire, Le 9e versement, où après le 1r Juillet prochain. Le 10e versement, le ou après le 1r Septembre prochain. Par ordre B. H. LEMOINE, Caissier. 26 mai.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE MONTRÉAL.

L'EXHIBITION annuelle de Chevaux, Deufs, Vaches, Moutons, Cochons, Beurre, Fromage, etc. etc., pour le Comté de Montréal, aura lieu JEUDI, le 7 d'Octobre prochain, en la ville de Montréal. L'exhibition commencera à 10 heures A. M. Par ordre, A. MONTREUIL, Secrétaire. 30 août, 1847. Les détails de l'exhibition seront donnés prochainement.

P. GENDRON, IMPRIMEUR.

24, RUE ST-VINCENT, MONTREAL. L'HONNEUR d'informer ses amis et le public en général qu'il vient d'ouvrir une IMPRIMERIE au No. 24, rue St-Vincent, à l'étage supérieur de la maison occupée par M. J. B. Talland, libraire, où il recevra avec reconnaissance toute impression que l'on voudra bien lui confier, telle que: Livres, Pamphlets, Catalogues, Billets d'enterrement, Cartes d'adresse, Circulaires, Choques, Polices d'Assurance, Traités, Cartes de visites, Programmes de spectacle, Annonces de diligence, Connaissances, etc. Le tout sera exécuté avec goût et célérité. Le soin que M. G. apportera aux ouvrages qui lui seront confiés, lui fait espérer une part d'encouragement qu'il sollicite bien respectueusement. Tout le matériel de son établissement est neuf. Prix très réduits. 7 septembre, 1847.

PLACE POUR TOUCHER L'ORGUE.

UNE Demoiselle, qui touche parfaitement l'ORGUE, dont les talents et la capacité sont incontestables sous ce rapport, et dont les recommandations sont des plus respectables, désirerait trouver une place permanente en ville ou à la campagne, dans une église, pour toucher cet instrument. On aura tous les renseignements qu'on puisse désirer en s'adressant au bureau de la Revue Canadienne.—7 septembre 1847.

OPPOSITION INDÉPENDANTE.



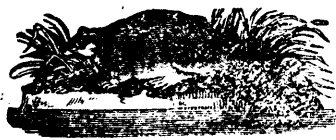
LE CHARLEVOIX, CAPT. J. B. RYAN, FAISSE MONTRÉAL pour Québec, le LUNDI et le JEUDI, à 3 heures P. M. Laisse Québec pour Montréal, le MARDI et le SAMEDI après-midi. Pour le fret ou le passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à Montréal au capt. P. H. MORIN, Agent, ou au capt. JOHN RYAN, Agent, à Québec.—6 sept.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE.

LA Société offre en vente DEUX des HUSSEY'S REAPING MACHINES, Machines pour moissonner, en très bon ordre et presque neuves. Par ordre, A. MONTREUIL, Secrétaire. 17 août.

DR. STUBBINS.

PREND la liberté d'annoncer aux citoyens de Montréal qu'il vient d'ouvrir un OFFICE au No. 58 de la rue St. Laurent, Faubourg St. Laurent, où on pourra le voir à toute heure.



A L'ENSEIGNE DU CASTOR, 122, Rue Saint Paul, Montreal.

HABILLEZ-VOUS A GRAND MARCHÉ POUR L'AUTOMNE ET L'HIVER. Marchandises d'automne et d'hiver, Hards Faites. M. L. PLAMONDON

Table listing various goods and their prices, including '500 surtouts d'Etoffs grises de 12 6 à 13 9' and '350 paires de culottes de Drap pilot 5 0 à 7 6'.

M. L. P. OFFRE EN VENTES A DES PRIX RÉDUITS: 15 POUR 100 MEILLEUR MARCHÉ QUE PARTOUT AILLEURS. POINT DE SECOND PRIX.

LIBRAIRIE & PAPERIE. GRANDE RUE ST. JACQUES,

A CÔTÉ DE LA HALLE MÉDICALE DE M. URQUHART. Le soussigné a l'honneur d'annoncer qu'il a acquis une bonne composition, le grand et magnifique assortiment de MM. ARMOUR & RAMSAY...

7 septembre, 1847.

COLLEGE JOLIETTE.

CE BEL ÉTABLISSEMENT fondé à l'Industrie par la libéralité de l'illustre B. JOLIETTE, est maintenant placé sous la direction des clercs de St. Viateur. Le plan des études se divise en cinq années, disposé ainsi qu'il suit:

1ÈRE ANNÉE. Eléments de la Grammaire Française et de la Grammaire Anglaise. Arithmétique. Histoire Sainte et cours religieux. Premières notions de Géographie. Histoire ancienne. (en anglais).

PONT DE ST. EUSTACHE. LES Soussignés ayant obtenu le privilège de construire un PONT sur la rivière Jésus, entre St. Eustache et Ste. Rose, au village de St. Eustache...

BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITE ET DISTRICT DE MONTRÉAL

PATRON: Mongr. l'Evêque Catholique de Montréal. Bureau des Directeurs, W. Workman, Président. Francis Hincks, A. LaRocque, V. Président. H. Mulbolland, L. H. Helton, John Tully, Joseph Bourret, P. Beaubien, T. Drummond, Judah.

LA BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITE DE MONTRÉAL. EXTRAIT.

BALANCE due aux Dépositaires à cet date, par état le 31 juillet. Montant déposé depuis le 1er avril à cette date. £41447 18 6

SPECULATION.

LA plus belle spéculation qui se soit jamais présentée est maintenant offerte au public. Pour la modique somme de £20, payable en 3 paiements...

MAISON PARKER. SOURCES DE CALEDONIA.

M. A. PARKER, qui vient d'ouvrir sa maison pour la réception des voyageurs, prend la liberté d'annoncer à ceux qui voudront bien le patroniser que rien ne sera épargné pour rendre leur séjour chez lui agréable et confortable à la fois.

AVIS.

LES CENSITAIRES de l'île de Montréal, de St. Sulpice et du Lac des Deux Montagnes sont avertis. 1. Que le délai de sept années accordé par l'Ordonnance 30. Vict. ch. XXX (8 juin 1840) pour le paiement des arrérages de LODS ET VENTES...

Montréal, 9 juin 1847.

RECLAMATIONS

Contre le Gouvernement des Etats-Unis pour Services ou Fournitures durant la guerre de 1776. ON demande des informations sur des VEUVES ou des ENFANTS-MALES de personnes, qui auraient rendu quelques services au gouvernement des Etats-Unis durant la guerre de 1776.

EAU DE ST. LEON.

RECEMENT reçu et à vendre par le Soussigné quelques Douzaines de Bouteilles d'EAU des Sources de St. Léon.

MARCHANDISES NOUVELLES.

Le Soussigné reçoit par les Vaisseaux Mahaica, Caledonia, Albion, Erromanga, Britannia, Cœur de Lion, Anna, Aqua Marina, John Bull, Flora Muir, Great Britain, Montezuma, Cambria et Ottawa, un assortiment Général en Soieries, Cotonnages, Lainages, Toiles, &c. &c.

EAUX DES SOURCES DE VARENNES.

Le soussigné avertit le public qu'il a été nommé AGENT pour cette ville, pour la vente des eaux saluaires des SOURCES DE VARENNES. Ceux qui désirent s'en procurer voudront bien s'adresser au No. 83 rue Craig.

ÉTABLISSEMENT CANADIEN DE FERRONNERIE.

MAINTENANT en vente, à Librairie des soussignés, une collection considérable de livres, propres à être donnés EN PRIX ou former le fond d'une BIBLIOTHEQUE DE PAROISSE, parmi lesquels se trouvent les ouvrages suivants: Bibliothèque de la Jeunesse Chrétienne, en 80, 35 vol.

A VENDRE OU A LOUER AU BASSIN DE CHAMBLY.

UN EMPLACEMENT de 200 pieds de front sur même profondeur, avec une maison, de 60 pieds, magasin, hangar et jardin, etc.

AUX MARCHANDS.

UNE personne de grande expérience dans la tenue des livres, désire s'employer DEUX ou TROIS HEURES par jour, dans une maison de commerce de cette ville, ou elle s'occuperait des comptes. S'adresser au bureau de cette feuille aux initiales P. D.

AUX ARTISANS DU CANADA.

UNE EXPOSITION et une VENTE d'articles de MECANISME exécutés par des artistes qui résident en ce pays, aura lieu en cette ville, en Septembre prochain, sous le patronage de S. E. le Gouverneur-Général.

TERRE A VENDRE.

ON offre en vente une magnifique Terre de 100 arpens, située à St. Isidore. S'adresser sur les lieux à ANTOINE LAFONTAINE.

A VENDRE.

UN emplacement avantageusement situé, Rue Ste. Elisabeth, pour bâtir deux maisons.

SEL.

EN Magasin et attendu: 10,000 MINOTS de SEL de Liverpool, 1000 barils et sacs do, 1000 do SEL FIN do

MEUNIER & TONNELIER.

ON a besoin à la distillerie de Laprairie, d'un MEUNIER capable et bien recommandé et d'un TONNELIER. S'adresser à Montréal au Bureau de la Brasserie Pigeon ou sur les lieux à A. T. SAUVAGEAU.

FERRONNERIE.

Le Soussigné reçoit à présent par différents vaisseaux de Liverpool, Ann, Britannia, Montezuma, Chapman, Aqua Marine, etc. etc.

COURS DE LANGUE FRANCAISE.

EN 60 LEÇONS. Le Soussigné a l'honneur d'informer les familles Canadiennes, les Dames et Messieurs de cette Cité et des environs qu'il commencera ce jour'hui, un cours suivi et raisonné sur l'art difficile d'écrire la langue Française grammaticalement; il se flatte de pouvoir donner ce nouveau mode d'enseignement en SOIXANTE LEÇONS.

QUINCAILLERIES ET COUTELLERIES.

Le soussigné reçoit maintenant son assortiment régulier de QUINCAILLERIES ET COUTELLERIES, Par les vaisseaux Ann, Safeguard, Mahaica, Chappmans, Montezuma et autres.

AUX ENTREPRENEURS.

LES Personnes qui voudront entreprendre la construction d'un MOULIN à FARINE, dans la paroisse de St-Césaire, Seigneurie Debartzsch, voudront bien s'adresser pour prendre des arrangements au bureau Seigneurial.

LIVRES NOUVEAUX.

MAINTENANT en vente, à Librairie des soussignés, une collection considérable de livres, propres à être donnés EN PRIX ou former le fond d'une BIBLIOTHEQUE DE PAROISSE, parmi lesquels se trouvent les ouvrages suivants: Bibliothèque de la Jeunesse Chrétienne, en 80, 35 vol.

ESSENCE D'EPINETTE.

AVENDRE à bon marché, BENJ. WORKMAN & Cie. 20 juillet. Rue St. Paul, au coin de la Douane.

ARRANGEMENTS POUR 1847.

LE RICHELIEU, CAPITAINE J. F. SINCENNES,

FERA, pendant la saison, DEUX VOYAGES par semaine réguliers entre CHAMBLY et MONTREAL, touchant aux places suivantes sur sa route, savoir:

Table with columns for 'DE MONTRÉAL' and 'DE CHAMBLY', listing departure times and destinations like 'Tous les mardis et Vendredis, à 4 heures P. M.' and 'Tous les Lundis et Jours de 6 heures A.M.'.

Agents: Sorel... J. MONDOR, St. Charles... J. L. HERBERT, Chamblly... J. O. BUNKER.

LAC CHAMPLAIN, LIGNE DU PEUPLE.

TRAJET DE JOUR. FRANCIS SALTUS, CAPT. H. G. TISDALE,

PART DE WHITEHALL, PART DE SAINT-JEAN, les MARDIS, JEUDIS, SAMEDIS, les LUNDIS, M'CRÉDÉS et VENDREDIS.

PASSAGE-DE-PIÈCE FRASIER.

Ce vaisseau s'arrête à tous les Ports. 18 mai.

C. P. LEPROHON, LIBRAIRE, RUE SAINT-JOSEPH.

VIEN D'ouvrir un Magasin dans la rue St. Joseph, PRES DE L'EGLISE PAROISSIALE. Il aura tout-ours en main, toutes sortes de Livres d'Ecoles, de Prières et de Piété, des Jouets pour les enfants, etc.

BOTTES ET SOULIERS.

Le Soussigné informe ses amis et le public, qu'il a engagé plusieurs bons ouvriers comme cordonniers et qu'il aura toujours à vendre un bel assortiment des meilleures BOTTES et des meilleurs SOULIERS, à des prix raisonnables.

PRÉCAUTIONS CONTRE LES Miasmés.

LORSQU'UNE épidémie s'annonce, il faut bien se pénétrer de cette vérité, que l'organisation ne fléchit pas toujours soudainement sous l'attaque, elle cherche à la repousser, et le concours du moral, le calme, la sécurité, le courage, l'énergie sont éminemment utiles.

PRECAUTIONS CONTRE LES Miasmés.

Le Bureau de la compagnie du chemin de Fer de Champlain et du St. Laurent, a été transporté au coin de la place de la Douane, nouvelle bâtisse de W Dow.

J. P. Leprohon, Avocat,

A ETABLIE SON BUREAU, RUE ST VINCENT, No. 8—Octobre

O. MORIN, NOTAIRE PUBLIC.

Office avec L. S. MARTIN, No. 6. RUE ST. LAURENT. 6 juillet, 1847.

DR. MACDONNELL, A Déménagé de la rue Craig,

Au No. 31 Grande Rue Saint Jacques.

ROMUALD TRUDEAU, APOTHCIAIRE.

A transporté sa Pharmacie du No. 106, rue St. Paul au No. 111, au coin de la rue St. Jean-Baptiste.—18 mai

PIANO A VENDRE.

UNE personne qui part pour l'Angleterre, désire vendre un Piano de manufacture anglaise, valent n'ayant que deux ans d'usage. L'instrument sera garanti de 1ère qualité, et restant d'accord 12 mois. mai—25 mai.